

Envoyé en préfecture le 10/03/2021 Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID: 063-246300966-20210309-34\_2021-DE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 34 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni à Chambon sur Lac, sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

खखखखख

<u>ÉTAIENT PRESENTS :</u>

Besse Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine

Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre, PERRON Jacques

Chambon/Lac

Monsieur LABASSE Emmanuel

Chastreix

Monsieur BABUT Michel

Compains Egliseneuve d'Entraigues Monsieur VALETTE Henri

Espinchal

Monsieur CHANIER Jean-Luc

La Bourboule

Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte

Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues

La Godivelle

Madame MANSANA Jocelyne

Le Mont-Dore

Mesdames SAVOLDELLI Florence, MABRU Michelle

Monsieur DUBOURG Sébastien,

Le Vernet Ste Marguerite

Monsieur DABERT Laurent

Montgreleix

Monsieur MAGE Jean

Murat le Quaire

Monsieur CASSIER Jean-François

Murol

Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger Monsieur ECHAVIDRE Frédéric

Picherande Saint Diery

Monsieur CHASSARD Frédéric

St Genes Champespe Saint Nectaire Monsieur PERRON Roland Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse

St Pierre Colamine

Monsieur CLECH Michel Monsieur GORY François

St Victor la Rivière Valbeleix

Madame LANCELLE Elsa

Secrétaire de séance : Monsieur LABASSE Emmanuel

Nombre de Conseillers: En exercice: 35 - Présents: 30 - Votants: 32

Pouvoirs: Mme MONESTIER Séverine à Mr GAY Lionel, Mr AURIACOMBE Stéphane à DUBOURG Sébastien

Absents/Excusés: Monsieur EYRAGNE Jean-Marc

Délégués suppléants assistant au conseil : Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, BOISSARD

Michel

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

യയയയയ

## OBJET: Affectation du Résultat 2020 - Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis du comptable public ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire les résultats de l'exercice 2020 pour le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et propose d'en affecter les résultats comme suit :

## RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

 Dépenses
 36 696.02 €

 Recettes
 33 340.66 €

 Résultat de l'exercice
 - 3 355.36 €

 Résultat reporté
 3 429.40 €

Résultat à affecter 74.04 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2021 Reçu en préfecture le 10/03/2021

Affiché le

ID: 063-246300966-20210309-34\_2021-DE

74.04 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT Dépenses Recettes	285 715.40 € 431 185.63 €
Résultat de l'exercice Résultat reporté	145 470.23 € - 137 310.40 €
Excédent d'Investissement	8 159.83 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (RAR) Dépenses Recettes	55 177.58 € 14 410.00 €
Solde des R.A.R	- 40 767.58 €
Besoin de financement de la section d'Investissement : 8 159.8 3€ – 40 767.58 € = - 32 607.75 €	
AFFECTATION  1/ Affectation en réserve 2020 (1068)  2/ Report en section de Fonctionnement (002)	74.04 € 0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat 2020 pour le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comme présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, Les Jour, Mois, An que sus dit Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Président, DE Lionel GAY